

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 décembre 2015

Ethias propose aux détenteurs d'un Compte FIRST première génération une prime de sortie de 10 %

En raison des obligations imposées par la Commission européenne à la suite de sa recapitalisation et afin également de renforcer sa solvabilité, Ethias poursuit ses actions destinées à diminuer l'encours des contrats Compte FIRST.

A partir de ce 4 décembre, Ethias propose à tous ses assurés ayant souscrit un contrat Compte FIRST avant septembre 2003 (première génération) un incitant s'ils décident de clôturer leur contrat ou d'effectuer un rachat partiel.

En effet, si l'assuré décide de clôturer son contrat ou d'effectuer un rachat partiel (d'au moins 50 %) avant le 19 février 2016, il bénéficiera d'une prime de sortie de **10 %** de la valeur de rachat de son contrat.

Pour en savoir plus sur tous les aspects et le contexte de cette offre : www.ethias.be/first.

Ethias, assureur Vie et Non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.